

## **Le site archéologique des anciennes forges de Moisie-est (EbDm-4)**

### **A) Fiche narrative**

L'histoire de cette toute première industrie à être créée dans la grande région de Sept-Îles est tout à fait particulière. Elle met à l'avant-plan l'entreprise « Moisie Iron Company », qui fut de par le fait même la toute première à exploiter de façon commerciale les ressources minières de la Côte-Nord.

L'histoire de la création des forges de la rivière Moisie repose sur l'initiative de trois personnages marquants du Québec. Le premier est M. Guillaume Jean-Baptiste Lamothe, qui fut officier puis major dans un régiment de cavalerie de Montréal. Il devint ensuite chef de police, puis maître de poste dans cette même ville. Il finira par s'intéresser à l'exploitation de l'or, du cuivre et du fer.

Le second est M. David Têtu, originaire de Rivière-Ouelle, dans le Bas-Saint-Laurent. Il a été gardien de phare et a beaucoup voyagé. C'est lors d'une de ses aventures sur la Côte-Nord qu'il découvrit le grand potentiel des plages de l'embouchure de la rivière Moisie, recouvertes de lentilles de sable ferrugineux.

Le troisième homme impliqué dans ce projet est M. Luc Lettelier de Saint-Just, fils d'un notaire de Rivière-Ouelle, qui devint député de Kamouraska, puis membre du Conseil législatif et enfin lieutenant-gouverneur de la province de Québec. D'ailleurs le canton Lettelier de Sept-Îles porte ce nom en son honneur depuis 1866.

Ces trois hommes se sont rencontrés au moment où la guerre civile américaine (18..-1865) était à son plus fort. Ils furent les protecteurs de quatre rebelles américains qui s'étaient réfugiés au Canada suite au pillage de trois banques auquel ils s'étaient livrés dans l'état du Vermont. Ces « Raiders » furent relâchés suite à une courte incarcération à Montréal, car leur vol aurait été considéré comme un fait de guerre.

En 1865, le capitaine David Têtu pilote sa goélette entre les Escoumins et le port de Sydney. Au nombre des passagers se retrouvent Guillaume Lamothe et les quatre « Raiders ». Comme le sable de Moisie avait déjà attiré l'attention de Têtu auparavant, la goélette fit escale à cet endroit où l'un des « Raiders », qui s'y connaissait en minéralogie, affirma que le sable contenait une teneur assez élevée en minerai de fer.

Lamothe en rapporta des échantillons à Québec, où l'on confirma que le taux de concentration justifiait l'exploitation commerciale du minerai. En 1866 et 1867, on procéda à des travaux d'arpentage et à une analyse plus approfondie d'échantillons. La « Compagnie des Mines de Moisie » débuta donc ses opérations en 1867 sous la gouverne de MM. Henry Thomas, William Molson et Louis Labrèche, alors que MM. Saint-Just, Rodolphe Laflamme et Guillaume Lamothe dirigeaient les opérations sur place.

Peu de temps après, Molson devint président et actionnaire majoritaire de la compagnie qui opéra jusqu'en 1875, sous le nom de « Moisie Iron Company ».

L'entreprise, établie du côté est de l'embouchure de la rivière Moisie, employait quelques centaines d'hommes et entraîna du même coup la création du village de Saint-Vital-de-Moisie, où auraient habité jusqu'à 600 personnes. Plusieurs pionniers du futur village de Sept-Îles y ont travaillé, dont M. Jean-Marie Bois qui fabriquait des fours catalans à partir de la pierre à chaux que l'on retrouvait en abondance sur l'île Manowin, dans l'archipel sept-ilien. L'ancêtre de la famille Vallée y travailla également, ainsi que MM. Nicolas Lévesque et Pierre Brochu, employés comme postillons (livreurs de courrier) pour la compagnie Molson.

Le minerai titanifère aux propriétés magnétiques était exploité à l'aide d'une technologie très rudimentaire. Elle consistait à extraire le minerai du sable par magnétisme, et ensuite à le faire fondre dans des fours de charbon de bois et des hauts-fourneaux de type catalan. En 24 heures de fonctionnement, chaque fourneau donnait trois tonnes de fer sous forme de loupes ou lingots. Le métal était ensuite exporté en bateau puis en train vers la Nouvelle-Angleterre, bien qu'une partie était également acheminée vers les ateliers de la compagnie situés à Montréal.

La compagnie dû cependant fermer ses portes en 1875. Diverses raisons ont été avancées afin d'expliquer cette fermeture, dont l'épuisement et l'éloignement des sources de matière ligneuse, la diminution de concentration du minerai et la mauvaise qualité de l'acier. Toutefois, la raison première aurait été la hausse des taxes imposées par les Etats-Unis, qui auraient plus que quadruplé en passant de 7,00\$ à 34,80\$ la tonne. Suite à la fermeture des forges, certaines familles habitant le village de Moisie déménagèrent dans le village de pêcheurs existant de l'autre côté de la rivière, ou encore au village de Saint-Joseph-des-Sept-Îles.

Il est surprenant que ce site exceptionnel n'ait pas attiré davantage l'attention des archéologues. M. James V. Chism est le seul chercheur à l'avoir officiellement inspecté lors d'une tournée de reconnaissance des sites historiques de la Côte-Nord, effectuée en 1979. EbDm-4 offre un potentiel très élevé à documenter une initiative sidérurgique particulière qui n'a pas été répétée ailleurs dans l'histoire du Québec. De plus, il occupe un espace au potentiel touristique énorme, sur une longue pointe sise à l'embouchure de la majestueuse rivière Moisie.

Les points négatifs que nous pourrions associer au site sont la présence d'une dizaine de chalets sur le vaste plateau qu'occupait la forge et le village, ainsi que la vulnérabilité à l'érosion marine que présente le site sur son flanc ouest. Mais cela ne nuit pas à sa valeur intrinsèque qui justifie amplement son éventuelle mise en valeur.

**Source :**

LAURIER-BOURDAGES, Laure

1986 Les forges de Moisie-est : 1875-1975. Éditions le Musée des Sept-Iles, Sept-Iles, 1975, 92 p.

**B) Tableau-synthèse de la valeur culturelle du site**

<b>Site archéologique des vieilles forges de Moisie-est (EbDm-4)</b>	
<i>Valeurs</i>	<i>Argumentaire</i>
<b>Valeur d'histoire de son occupation humaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est le premier cas de peuplement à vocation industrielle sur le Moyenne-Côte-Nord</li> <li>- Documente une industrie qui encouragea une vague de peuplement extra-régionale</li> </ul>
<b>Valeur anthropologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documente les modalités d'occupation d'une petite colonie subsistant de la transformation du sable ferrugineux</li> <li>- Présente un fort potentiel de mise en valeur historique (archives écrites) et archéologique</li> <li>- Illustre la vulnérabilité de l'économie régionale face au marché étranger</li> <li>- Témoigne de cas particulier de dualité économique villageoise : par le travail rémunéré et la pêche</li> </ul>
<b>Valeur scientifique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Témoigne d'une entreprise industrielle unique à cette époque sur le Côte-Nord et au Québec</li> <li>- Témoigne des débuts de l'industrie minière sur la Côte-Nord</li> <li>- Quelques artefacts sont entreposés au Musée régional de la Côte-Nord ainsi qu'au Cégep de Sept-Iles</li> <li>- Représente une superficie importante à fouiller</li> </ul>
<b>Identité(s) culturelle(s) et datation(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence euro-québécoise au XIX<sup>e</sup> siècle</li> </ul>



**Photo :** En Moyenne-Côte-Nord, le site des vieilles forges (EbDm-4), à l'embouchure de la rivière Moisie, 2005. (coll. S. Dubreuil)

